

Objet : Subventions aux associations – délibération distincte du vote du Budget-Exercice 2024 – Association Maison Pour Tous

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 27 août 2005 et l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relative à ces dispositions,

Vu la délibération n° 2023-174 du 7 décembre 2023, autorisant la signature, par Madame la Maire, de la convention liant la Ville à l'Association Maison Pour Tous ainsi que le versement d'un acompte par anticipation au vote du budget,

Considérant que les associations dotées de subventions supérieures à 23 000 € annuels, assorties de conditions d'octroi particulières, voient l'attribution de leur fonds soumise obligatoirement à la règle de la délibération distincte du vote du budget primitif depuis le 1^{er} janvier 2006,

Considérant le 50^e anniversaire de l'association en 2024 et le souhait de la Ville de participer financièrement aux festivités à venir,

Il vous est donc proposé d'attribuer à l'Association Maison Pour Tous :

- une subvention de fonctionnement de 234 507 € au titre de l'année 2024 ;
- une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 6000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue à l'Association Maison Pour Tous une subvention de 240 507 € au titre de l'année 2024.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE

NOTE EXPLICATIVE N°45
Subventions aux associations – délibération distincte du budget

Les subventions aux associations supérieures à 23 000 euros doivent faire l'objet d'un vote distinct du budget primitif.

C'est pourquoi cette délibération est soumise à votre agrément.

Par ailleurs, il convient de préciser que l'association qui figure dans cette délibération fait l'objet d'un contrat d'objectif. Elle est donc suivie tout au long de l'année et son travail au service des Sottevillais est évalué en continu.

Afin d'accompagner les festivités prévues par la Maison pour tous à l'occasion de ses 50 ans, une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 6000€ est proposée. Le week-end d'anniversaire se tiendra les 7 et 8 Juin 2024. La programmation est en cours de définition par l'équipe de la Maison pour tous (exposition, ateliers découverte, moments de convivialité...).